



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Ressources Humaines
Division des enseignants du 1^{er} degré

Affaire suivie par : Abdou ZIADY
Mouvement inter
Tél 0269 61 88 78
Mail : MVT1D@ac-mayotte.fr / dep@ac-mayotte.fr

Calendrier du mouvement interdépartemental 2022

Le mouvement interdépartemental des enseignants du premier degré au titre de 2022 est organisé selon les modalités décrites dans les directrices de gestion ministérielles en matière de mobilité du 25 octobre 2021.

1. Formulation des demandes

Jeudi 4 novembre 2021	Ouverture de la plateforme « info mobilité » accessible entre 9h30 et 19h au 01.55.55.44.44
Mardi 9 novembre 2021 à 14h (heure Mayotte)	Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM (accès via I-Prof)
Mardi 30 novembre 2021 à 14h (heure Mayotte)	Clôture des inscriptions et fermeture de la plateforme « info mobilité »

2. Confirmation des demandes et transmission des pièces justificatives

A compter du Mercredi 1^{er} décembre 2021	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat
Mercredi 8 décembre 2021 au plus tard	Date limite d'envoi par les enseignants de leur confirmation de demande de changement de département et des pièces justificatives à la DPE1D. par mail (mvt1d@ac-mayotte.fr et dep@ac-mayotte.fr) avec pour objet : MOUVEMENT INTER 2022-Nom Prénom

ATTENTION !

L'absence de la confirmation de demande transmise avant le 8 décembre 2021 annule la participation au mouvement du candidat.

. Demandes formulées au titre du CIMM

Pour les demandes de bonifications au titre de la reconnaissance du CIMM, un formulaire à compléter par les participants est disponible sur le site www.education.gouv.fr / rubrique « Métiers et ressources humaines > Enseignement > Mobilité > La mutation des personnels enseignants du premier degré » (<https://www.education.gouv.fr/mutation-des-personnels-enseignants-du-premier-degre-5498>).

Ce formulaire doit être adressé à la DPE1D accompagné des pièces justificatives.

3. Demandes de modification et demandes tardives

Mardi 18 janvier 2022 au plus tard	Date limite de réception par la DPE1D des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
---	--

Les formulaires permettant de solliciter une demande tardive de participation ou de modification de la demande sont disponibles sur le site www.education.gouv.fr / rubrique « Métiers et ressources humaines > Enseignement > Mobilité > La mutation des personnels enseignants du premier degré » (<https://www.education.gouv.fr/mutation-des-personnels-enseignants-du-premier-degre-5498>).

Il est rappelé qu'aucune demande ne doit être transmise à l'administration centrale.

4. Phase de consultation des barèmes

Mercredi 19 janvier 2022	Affichage des barèmes dans SIAM (accès I-Prof)
Du mercredi 19 janvier au mercredi 2 février 2022	Phase de sécurisation et de correction de barèmes par les services RH sur demande des enseignants concernés
Lundi 7 février 2022	Arrêt définitif des barèmes Ils ne sont plus susceptibles d'appel

5. Demande d'annulation de participation

Jeudi 10 février 2022	Date limite de réception par la DPE1D des demandes d'annulation de participation. par mail (mvt1d@ac-mayotte.fr et dep@ac-mayotte.fr) Objet : ANNULLATION MOUVEMENT INTER 2022 - Nom Prénom
------------------------------	--

6. Résultats

Mardi 1^{er} mars 2022	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation par messagerie
---------------------------------------	---

Des données plus générales sont également mises en ligne sur le site internet du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

www.education.gouv.fr / rubrique « Métiers et ressources humaines > Enseignement > Mobilité > La mutation des personnels enseignants du premier degré »
(<https://www.education.gouv.fr/mutation-des-personnels-enseignants-du-premier-degre-5498>).

ACADÉMIE
MAYOTTE

Le Recteur

RECTORAT DE MAYOTTE
Le recteur par délégation
Le Directeur des Ressources Humaines

Gilles HALBOUT

Sébastien BERNARD